

ABONNEMENTS	
LOT et Départ. limitr.	
6 mois	1 an
34 fr.	62 fr.
Autres Départements	
6 mois	1 an
36 fr.	66 fr.

Journal du Lot

ORGANE DÉPARTEMENTAL - Paraissant les Mercredi & Samedi

TÉLÉPHONE 31

Compte postal :
5399 TOULOUSELes abonnements
se paient d'avanceChangement
d'adresse : 2 francs50^c

Administration
CAHORS -- 1, Rue des Capucins, 1 -- CAHORS
Les annonces sont reçues au bureau du Journal

Direction & Rédaction

Directeur : A. COUESLANT[†] (1868-1942)
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET
Paul GARNAL

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES..... 1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace). 3 fr. »
RECLAMES (— d' —) 4 fr. »
CHRONIQUE LOCALE (— d' —) 6 fr. »

50^c

A NOS LECTEURS

Nous informons nos lecteurs que les ateliers et bureaux de l'imprimerie étant fermés du 1^{er} au 15 août (congés payés du personnel) le Journal du Lot ne paraîtra pas durant cette période.

En outre, les restrictions sur les papiers nous mettent dans l'obligation de réduire le format du journal à partir de ce numéro.

IL S'AGIT D'UN CHOIX SANS RETOUR

DISONS des choses simples, concrètes et facilement saisissables pour répondre à cette abjecte propagande anglaise qui empoisonne encore de ces mensonges tant d'esprits dont elle exploite le patriotisme contre l'intérêt de la patrie. Ramenons les choses au point où elle les maintient.

Cette propagande entretient deux espérances qu'elle donne contre toute vraisemblance comme deux certitudes : la victoire russe et le débarquement plus ou moins prochain des anglosaxons.

La victoire russe qui étendrait le bolchevisme à toute l'Europe serait quelque chose d'équivalent à ce que serait l'extension de la peste bubonique et du choléra. N'insistons pas sur l'imminence de cette éventualité à laquelle il n'est plus personne qui puisse croire.

Reste la possibilité d'un débarquement anglais. Je vais emprunter sur ce sujet quelques renseignements à une conférence faite l'autre jour par M. Creysse. Supposons avec lui que malgré l'aviation les Anglais soient en mesure de forcer la mer, la première question est de savoir s'ils possèdent encore de quoi transporter un corps de débarquement.

A l'estimation du maréchal Gort, 300.000 hommes seraient nécessaires pour équiper un point de la côte française. Chiffre ridiculement infime. Mais admettons que cela suffirait. Encore faudrait-il les transporter !

Or, écrit le même maréchal Gort, « pour transporter 300.000 hommes et leur matériel il faut encore 3 millions de tonnes ». Et le capitaine Liddell Hart, rédacteur militaire du « Daily Mail » ajoute : « Il est facile de réclamer un second front mais pour tout stratège sensé, il est difficile de voir comment il pourrait être exécuté ! »

Et le 18 juin l'agence Reuter publiait l'information que voici : « La gravité de la situation navale révélée par les chiffres publiés aux Etats-Unis a été soulignée aux Communes aujourd'hui jeudi. Le travailliste Emmanuel Shinwell a déclaré que le temps est venu de mettre le public britannique au courant de la gravité de la situation. Le conservateur Wintonon a demandé à Attlee de considérer la situation comme très grave quoique non irrémédiable et il a ajouté : Bien qu'elle soit connue de nous tous, elle n'a pas encore été divulguée au public qui éprouvera dans quelques semaines le choc le plus désagréable de sa vie ! »

Le 19 juin le rédacteur en chef du « Times » écrivait que les pertes navales sont supérieures aux lancements. A la même époque le Daily Express, parlant du transport éventuel des fameux 300.000 hommes s'inquiétait du nombre de tonnes exigé par cette opération.

D'autre part, discutant le même sujet, l'« Observer » observe que pour envoyer en France en septembre 1939 un corps expéditionnaire de 120.000 hommes l'Angleterre a eu besoin de quatre mois, alors que la France était un pays allié, dont les ports étaient équipés et dont les chemins de fer étaient à sa disposition. Ce qui permet à l'expert militaire du « Sunday Times » de conclure : « Nous ne voulons ni d'une nouvelle Norvège ni d'un nouveau Dunkerque ! »

Voilà quelques-uns des documents présentés par M. Paul Creysse qui les a choisis parmi bien d'autres et tous émanant de la plus pure source britannique. Ce sont, bien entendu, des choses que la radio de Londres ne dit pas à ses auditeurs français pour l'intelligence desquels elle professe un tel mépris qu'elle leur réserve des énormités qu'elle ne voudrait pas offrir au public anglais. Egarés par la passion et par la douleur, il est de nos compatriotes qui peuvent y trouver quelque amère consolation et qui s'empoisonnent délicieusement à ces breuvages de mensonge où il s'enivrent d'illusions.

Mais il ne peut pas ne pas subsister en eux quelque chose de ce bon sens qui est au fond de l'esprit français. C'est à lui qu'il faut faire appel pour qu'ils comprennent enfin que nous ne pouvons plus nous payer le luxe de nous tromper, que nous sommes placés au point où nous devons choisir pour notre pays entre la chance de survivre et de renaitre ou celle d'être anéanti... Et qu'il s'agit d'un choix sans retour.

Emile LAPORTE.

INFORMATIONS

LES DEPARTS POUR LA RELEVÉ De Lille

Les engagements d'ouvriers se multiplient pour assurer la relève des prisonniers. Un nouveau convoi de 300 travailleurs a quitté récemment Lille pour le Reich.

De Saint-Etienne

Le Centre d'embauchage des travailleurs pour l'Allemagne installé dans les nouveaux locaux de la rue Michélet, connaît une grande activité. Jeudi dernier, le convoi hebdomadaire comprenant plus d'une centaine d'ouvriers, parmi lesquels de nombreux spécialistes de la métallurgie, a quitté Saint-Etienne.

Le « News Chronicle » pousse un cri d'alarme

La vérité est que nous sommes dans une crise aussi grave que celle qui a suivi l'effondrement de la France, écrit le « News Chronicle » dans un article publié sous le titre « Urgence ».

Après avoir dépeint la situation actuelle sous de sombres couleurs, l'organe libéral reproche à ses compatriotes de sous-estimer le caractère d'urgence présenté par cette situation.

EN PEU DE MOTS...

— Le tribunal d'Etat a jugé vendredi l'imprimeur Grivelet, qui fabriqua plusieurs milliers de cartes de rationnement de toutes sortes. Il a été condamné aux travaux forcés à perpétuité et à la confiscation de ses biens.

— Le principal trafiquant de ces cartes Stanislas Mikulowski a été condamné à vingt ans de travaux forcés.

— Au cours d'une récente liaison Inde-Chine, le colonel Robert L. Scott a survolé longuement le mont Everest. On sait qu'en 1933 une expédition aéronautique anglaise avait essayé d'effectuer un raid analogue.

— On apprend que Marcel Pagnol le célèbre metteur en scène de « Marius », et de « Fanny », va épouser prochainement Josette Day qui fut à maintes reprises la vedette de ses films. Les bans ont été publiés.

— Un avion de nationalité inconcune a survolé Vichy dimanche. La D.C.A. est entrée en action mais l'alerte n'a pas été donnée.

— Dans les milieux diplomatiques neutres de la capitale du Reich, on assure que le maréchal Vorochilov se serait rendu à Londres pour y exposer la situation désespérée dans laquelle se trouve l'armée soviétique et pour réclamer une aide immédiate.

— De nombreux incendies de forêts se sont déclarés en Avignon, dans le massif de la Montagne, entre Barbenant et Tarascon. Plusieurs hectares de pins et chênes verts ont été détruits.

— Les chefs des S.O.L. ont été présentés au président Laval par M. Raymond Lachal, directeur général de la Légion, et par le chef Darnan, inspecteur général du S.O.L., qu'il considère comme les éléments les plus actifs de la Légion.

ECRASE PAR UN TRAIN PRES DE CAHORS

Lundi matin, la nouvelle d'un tragique accident survenu à un de nos concitoyens est venue attrister les nombreuses personnes dont il était connu et estimé.

L'accident mortel s'est produit à cinq ou six cents mètres de la gare de Cahors, dans la plaine Saint-Namphaise. Là, M. Paul Masbou, retraité de la gendarmerie, procédait à cette occupation à laquelle se livrent tant de nos concitoyens. Il ramassait de l'herbe pour ses lapins.

Il faisait sa cueillette le long des voies ferrées. Et comme il voulait éviter le train omnibus qui va de Cahors à Brive, il se réfugia sur l'autre voie au moment où arrivait en pleine vitesse l'express qui va de Vichy à Toulouse.

Notre malheureux compatriote fut saisi et terriblement déchiété. Il était âgé de 46 ans seulement et au début même de sa retraite.

Durant de longues années, M. Paul Masbou fut gendarme à Cahors où il s'était acquis de nombreuses amitiés et où sa mort a été apprise avec beaucoup de peine.

Nous adressons à sa veuve et à son fils l'expression de nos bien vifs sentiments de condoléances.

Notariat

M. Cochin Lucien, notaire, est nommé à la résidence de Marilhac, canton de Cajarc, en remplacement de M. Salgues de Génies, démissionnaire.

Une belle journée Sportive

Le Grand Prix Cycliste de Cahors

Temps splendide ! Foule considérable ! Coureurs de grande classe ! Tout s'est associé pour faire de la journée du 26 juillet une réussite complète dont le succès a dépassé les plus belles espérances de ses organisateurs. Ceux-ci n'avaient d'ailleurs rien négligé pour lui assurer un développement que rien ne devait troubler, car elle s'est déroulée d'un bout à l'autre dans un ordre parfait.

M. Loïc Petit qui avait bien voulu accorder son haut patronnage à cette manifestation sportive y assistait personnellement.

Dans le public

Dès la veille, dans Cahors, l'animation avait grandi. Les premiers coureurs étaient arrivés et s'essayaient déjà à reconnaître le parcours. Celui-ci comportait le tour de Cahors par le boulevard, l'avenue du Nord, la place de la Gare, l'avenue de la Gare, la rue Wilson, le quai Cavaignac et le boulevard. Soit 3 kilomètres 425 qu'il s'agit de faire 38 fois.

Tout est en place bien avant l'heure. La fermeture du boulevard est assurée des deux côtés sur une longue étendue. De nombreuses rangées de chaises numérotées s'étagent sur les trottoirs de la rue Wilson au carrefour de la rue Foch. Tout est garni de spectateurs et les terrasses des cafés sont bondées. Les hauts-parleurs assourdissent le public sur lequel ils projettent les renseignements nécessaires et aussi les inévitables ritournelles pleurnichardes de Tino Rossi. Les coureurs se préparent. Ils entrent au Café de Bordeaux où siège le Comité et devant lequel a lieu le départ. Ils en sortent porteurs de leurs numéros et s'alignent.

Alors, tandis que le champion de France Goutal hisse les couleurs, la Marseillaise retentit au-dessus de la foule qui s'est levée d'un seul mouvement et demeure immobile et découverte jusqu'aux dernières notes de l'hymne national.

La course

Le signal du départ est donné par le célèbre aviateur Bossoutrot et la course commence. Celle-ci va se dérouler sans incident notable, sauf les quelques crevaisons habituelles qui, étant donnée la rapidité du train, mettent tout de suite hors de jeu ceux qui

en sont les victimes, entre autres Goutal, Le Guevel, Passat, Vedrail, Guegan et Chasseaux. Nous ne décrivons pas l'épreuve d'un bout à l'autre. Disons seulement que tout de suite la course prit une allure très vive et que le premier tour fut parcouru à une allure moyenne de 43 km. Après le vingtième tour, pourtant, la lassitude se faisait sentir et le train se ralentissait.

De nombreuses primes, alors, vinrent ranimer l'ardeur des coureurs et rendre à l'épreuve une émulation nouvelle. Vers les derniers tours une lutte ardente s'établit entre Louviot, qui avait réussi à prendre de l'avance, et Galliussi, Siciliano et Soffietti, qui s'étaient mis à sa poursuite.

Finalement, dans un élan extraordinaire, c'est Soffietti qui se classa premier, avec une demi-longueur d'avance sur Louviot que suivaient respectivement à une longueur l'un de l'autre Siciliano et Galliussi.

Le public, qui n'avait pas cessé de suivre l'épreuve avec un vif intérêt applaudit chaleureusement cette belle arrivée qui mit fin dignement à une manifestation qui classe le Grand Prix Cycliste de Cahors parmi les grandes journées sportives de France.

Il serait injuste de ne pas noter ici que l'organisation fut sans reproche et le service d'ordre parfait et qu'ils sont dus au dévouement de tous les membres de la « Pédale cadurcienne » présidée par le sympathique Ludo Rollés. Disons aussi que l'organisation technique avait été confiée à M. Coutarel, de Paris, spécialiste et grand amateur des grandes épreuves cyclistes.

Le produit intégral de cette journée a été versé entre les mains de M. le Préfet qui en assurera la répartition aux diverses œuvres du département.

Résultats techniques

1^{er} Soffietti, les 130 km, en 3 h, 27' 18" (moyenne : 37 km. 200) ;
2^e Louviot, à une demi-longueur ;
3^e Siciliano, à une longueur ;
4^e Galliussi, à une longueur ;
5^e Maye, en 3 h, 28' 29" ;
6^e Deforge ;
7^e Vergili ;
8^e Gauthier,
tous même temps que Maye ;
9^e Boda, etc...

RELEVÉ DES PRISONNIERS

La relève des prisonniers demandée par le président Laval par son appel radiodiffusé du 22 juin 1942, est actuellement amorcée. Les personnes volontaires pour aller travailler en Allemagne en vue de participer à cette relève peuvent s'inscrire et accomplir toutes les formalités nécessaires à l'Office départemental du travail du Lot, 13, rue Nationale, à Cahors.

Cet Office sera à même de fournir tous les renseignements nécessaires sur les conditions du travail en Allemagne. Il veillera également à l'application des mesures prises en faveur de la famille de ceux qui seront partis en Allemagne pour contribuer au retour de nos prisonniers.

TRANSFERT DE FOURRAGES

Les demandes de transfert de foin ou de paille à l'intérieur du département ou entre deux départements devront être obligatoirement adressées au G.I.R.P.I.A., Maison de l'Agriculture, 54, rue Emile-Zola à Cahors. Des imprimés spéciaux sont à la disposition des demandeurs.

P.T.T.

M. Causenil, inspecteur à Cahors, a été nommé receveur de 2^e classe à la même résidence. Nos félicitations.

Justice de paix

M. Mongère, juge de paix à Beauville (Lot-et-Garonne), est nommé en la même qualité à Gramat, Livernon et Lacapelle-Marival, en remplacement de M. Alibert, nommé à Pau.

EDEN

Mercredi 29, jeudi 30 juillet, samedi 1^{er} et dimanche 2 août en soirée à 21 heures. Dimanche matinée à 15 heures. Première partie : Pays des mille lacs (documentaire). Idylle animale (documentaire). Actualités françaises (journal filmé). Deuxième partie : « FAUSSAIRES », avec Kirsten Heiberg et Rudolf Fernau.

CONCOURS DE LA RACE OVINE

A Gramat se tiendra le 30 août 1942 le concours spécial de la race ovine des Causses du Lot.

Ce concours est doté de subventions importantes : 12.000 fr. de la Chambre d'Agriculture du Lot ; 200 fr. de la ville de Gramat.

En outre, un objet d'art, d'une valeur de 600 fr., une médaille de vermeil, deux médailles d'argent, trois médailles de bronze seront décernées aux meilleurs groupes d'animaux.

Des sujets d'une race nettement fixée, parfaitement adaptée aux sols maigres et secs, appréciée par les cultivateurs des régions riches pour le croisement industriel, seront exposés.

Les éleveurs désirant faire concourir des animaux reproducteurs de la race des Causses du Lot, devront se faire inscrire dans les mairies ou à la Direction des Services agricoles du Lot, Maison de l'Agriculture à Cahors, avant le 24 août 1942.

PRIX DES FROMAGES

Par arrêté préfectoral, le prix maximum des fromages ci-après est ainsi fixé :

Roquefort, 51 fr. le kg. Petit camembert (extra-sec minimum, 60 gr. Affinés en boîte), 4 fr. 10 la boîte.

Délégation spéciale

Une délégation spéciale est instituée dans la commune de Laval-de-Cère. Président : M. Larribé Victor ; membres : MM. Garnier Paul, Besse Marcel, Solignac Albert, Mesepeoulié Jérémie, Daval Emile, Zorn Alexandre.

PALAIS DES FETES

Mardi 28, mercredi 29, jeudi 30 juillet, samedi 1^{er} août, soirée 21 heures. Dimanche 2, matinée 15 heures, soirée 21 h. : « LA FUGUE DE M. PÉTTERSON ». Avec un bon complément et les actualités françaises.

CAHORS

Croix-Rouge française

Pour donner satisfaction à un désir souvent exprimé, le comité de la Croix-Rouge de Cahors, a installé, 8, rue Jean-Vidal, des locaux où les parents de prisonniers peuvent confectionner eux-mêmes les colis.

Les inscriptions sont reçues les mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 14 à 18 h. e toute la journée du samedi et des jours de foire. Les colis sont confectionnés le vendredi à partir de 14 h.

Cartes de vêtements et textiles

Les cartes de vêtements et d'articles textiles seront délivrées en échange du coupon n° 9 de mai de la carte d'alimentation et de l'ancienne carte de vêtements.

La distribution se fera au service des vêtements (2^e étage), dans l'ordre suivant : vendredi 31 juillet, lettre A. Samedi 1^{er} et lundi 3 août, lettre B.

Les autres jours de distribution seront indiqués par la voie de la presse.

Service des chaussures

Les demandes de bons d'achat d'espadrilles seront reçues à la mairie du 1^{er} au 18 août 1942.

Toutes les demandes antérieures restent valables et ne doivent pas être renouvelées.

Amicale des Anciens du 7^e

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 30 juillet à 21 h., salle de l'Avenir cadurcien, rue Clemenceau.

Propriétaires d'immeubles à Cahors

La Gendarmerie nationale louerait par bail d'un an renouvelable, au compte de l'Etat français, logements de 3, 4 et 5 pièces en bon état d'entretien avec jardin ou sans, situés à Cahors ou dans banlieue immédiate. Faire offre à la Gendarmerie de Cahors.

Nécrologie

Nous avons appris avec regret la mort de M. Bernard Soulié, retraité des chemins de fer à Cahors. A la famille en deuil nous adressons nos vives condoléances.

Adjudication

L'adjudication au rabais des travaux de réfection de la couverture de la Bibliothèque municipale aura lieu le 16 août.

Le montant du devis est fixé à 32.316 francs. — Renseignements à la mairie.

J'offre

1.000 francs de prime

à qui me procurera logement (maison ou appartement) 6 pièces ou plus dans Cahors ou environs immédiats. Avec trois enfants je dois quitter logement actuel avant le 15 août sous peine mesure d'expulsion. Faire offre, 1, place du Palais de Justice, Cahors.

Tout coûte un effort au rhumatisant

Les gestes les plus simples de la vie courante sont, pour le rhumatisant, une occasion de souffrance. Tout changerait s'il prenait du Gandol. D'abord, plus de douleurs, car le Gandol est un puissant calmant. Et aussi, des articulations plus souples, des mouvements plus faciles, car le Gandol s'attaque à la cause même des raideurs et des douleurs (l'acide urique). 16 fr. 80. Ttes Phies.

TRANSPORTS toutes distances 7 tonnes charge utile

S'adresser : P. LAMBERT, CAHORS Téléphone 90

ELEVEURS, VENDEZ CHER VOTRE LAINE ACHETEZ VOTRE FIL BON MARCHÉ

Cette combinaison, si avantageuse pour vous, est rendue possible par le jeu des primes allouées aux éleveurs à l'occasion de la Collecte des Laines de France 1942.

Vendez cher votre laine

Alors que le prix moyen de la laine en suint était encore, l'an dernier, de 25 fr., venant de 7 à 10 francs, avant-guerre, il est porté aujourd'hui à un taux bien plus élevé : 28 à 44 fr. le kilo environ, suivant la qualité et les régions.

Achetez votre fil bon marché

En livrant, comme c'est votre intérêt, la totalité de votre toison, vous pouvez acheter immédiatement autant de fils 500 gr. de pure laine filée qu'il y a de personnes vivant sous votre toit, et cela jusqu'à concurrence de 25 0/0 du poids des toisons que vous aurez remises.

Ces laines de choix, filées dans votre région par vos artisans habituels, vous seront vendues aux prix spéciaux suivants, inconnus pour d'autres que vous :

124 fr. le kg. écreu tricot ; 144 fr. le kg. teint tricot ; 116 fr. le kg. écreu tissage ; 136 fr. le kg. teint tissage.

Enfin, si vous préférez renoncer à cet achat et rester fidèle au système de l'an dernier, vous pouvez vous réserver une toison pour chaque personne de votre foyer.

Castelnau-Montratrier

Naissances. — Les époux Gramond-Chzarenc viennent d'avoir leur premier enfant, Georges-Jean-Pierre.

— La famille Vinel-Sahuc, une fillette, troisième enfant, Maryse-Angèle.

— Chez les époux Billochon-Delville, une deuxième fillette, Renée-Marcelle-Denise.

A tous ces nouveau-nés, nos meilleurs vœux et compliments aux heureux parents.

Luzech

Mariage. — Nous apprenons avec plaisir le mariage à Paris de M. André Carle, fils de M. Victor Carle, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre et de Madame, et petit-fils de Mme et M. Auguste Bessou, officier de la Légion d'honneur, propriétaires à Lapistoule-Luzech, avec Mlle Micheline Marchand.

Nos félicitations aux parents et grands-parents et souhaits de bonheur aux jeunes époux.

Décès. — M. le D^r Henri Péliissié est décédé vendredi dernier à l'âge de 82 ans à la suite d'une longue maladie.

Président fondateur du Comité d'initiative, membre du Comité départemental des sites, président du syndicat agricole local, le D^r Henri Péliissié s'occupa activement pendant sa vie de tous les intérêts moraux et matériels de notre petite cité dont il connaissait minutieusement les us et coutumes. C'est une noble figure bien luzéchoise qui disparaît et qui laissera dans notre pays, qu'il aimait tant un profond souvenir.

Nous prions toute la famille endeuillée d'accepter nos condoléances les plus attristées.

Saint-Denis-Catus

Foire d'août. — Le 2 août étant un dimanche, la foire de St-Denis se tiendra le samedi 1^{er} août.

La Maison d'horlogerie-bijouterie MANDELLI prévient sa clientèle que son magasin sera fermé du 4 août au 1^{er} septembre.

Le concours des Bons d'Epargne 600.000 fr. de prix

On sait que la caractéristique essentielle des Bons d'Epargne (qui présentent par ailleurs les avantages des Bons du Trésor) est d'être remboursables sans frais et immédiatement dans un certain nombre de cas.

Il a paru que de nouveaux cas de remboursement anticipé étaient peut-être souhaitables.

Un grand concours, doté de 600.000 francs de prix, vient donc d'être institué.

Ce concours est fort simple : quatre nouveaux cas de remboursement anticipé des Bons d'Epargne vous sont proposés. Ce sont :

Invalidité permanente du porteur, de son conjoint, d'un de ses ascendants ou descendants ;

Maladie ou intervention chirurgicale entraînant une indisponibilité de plus de trois mois ;

Achat important de matériel agricole ou artisanal ;

Constructions ou réparation de bâtiments agricoles ou artisanaux.

Il s'agit, pour vous, de les classer par ordre de préférence, et de répondre à une question subsidiaire très simple... pour pouvoir, peut-être, remporter le premier prix de 100.000 fr.

En outre, des suggestions vous sont demandées — toujours pour la détermination de nouveaux cas de remboursement anticipé — les meilleures d'entre elles recevront des récompenses.

Au total, 600.000 fr. de prix seront distribués.

Les feuilles de réponse au concours se trouvent aux guichets des caisses publiques, banques, postes, notaires, etc...

FIGEAC

Saint-Céré

Les enfants de Dunkerque. — Une colonie composée de 30 enfants venant de Dunkerque est arrivée à l'E.P.S. de jeunes filles pour un séjour de deux mois et demi ; sous la conduite de surveillantes cette jeunesse s'ébat à travers la campagne et connaît le calme et le repos des vacances.

Sport boules. — C'est le dimanche 2 août que le Club bouliste de notre ville organise son concours annuel. De nombreux prix sont réservés aux lauréats. Les engagements sont reçus jusqu'au 31 juillet.

Au Syndicat d'initiatives. — Il est rappelé que le S.I. de St-Céré et du Haut-Quercy, 11, avenue du Maréchal-Pétain, répond toujours à toutes les demandes de renseignements ayant un caractère touristique.

Les Prunes. — Cette année le marché aux fruits connaît un approvisionnement peu commun ; les prunes arrivent par voitures complètes et sont vendues 7 francs le kg.

Tourisme. — Samedi soir est arrivé dans notre cité le premier car conduisant les 40 visiteurs limousins qui, jusqu'à fin septembre se renouveleront chaque semaine ; ces touristes répartis dans les divers hôtels de la ville visiteront les sites pittoresques du Haut-Quercy sous la conduite d'un moniteur.

Avoir des varices... et devoir « faire la queue »

Pour la ménagère affligée de varices, les longues attentes debout sont un supplice. Quel soulagement, si elle prenait des Gouttes Floride ! Avec ce remède végétal, le sang circule mieux. Les jambes paraissent plus légères. Les Gouttes Floride sont excellentes aussi contre vapeurs, vertiges, troubles du retour d'âge. Le flacon pour trois semaines : 14 fr. 30. Ttes Phies.

Les teinturiers de la ville de Cahors préviennent leur aimable clientèle que leurs magasins et ateliers seront fermés du 15 au 31 août.

GOURDON

Gramat

Nomination ecclésiastique. — Nous apprenons que nos compatriotes MM. les abbés Cavalic et Cocula, vicaires à Figeac, viennent d'être nommés curés. M. l'abbé Cavalic est chargé des paroisses de Flaujac-Gare et de Scelles et M. l'abbé Cocula est nommé curé de Cardaillac et Fourmagnac. Nos meilleurs compliments et vœux à nos deux distingués compatriotes.

Naissance. — Nous avons appris avec plaisir la naissance d'une fillette au foyer de M. et Mme Charles Caray, avenue Louis-Conte.

A ce jeune et sympathique ménage nous offrons nos félicitations et nos meilleurs vœux.

Souillac

Cinéma Vox. — Samedi 1^{er} août et dimanche 2 août en soirée à 21 heures et dimanche en matinée à 15 heures, Victor Francen et Annabella dans : « Veillée d'armes », avec Pierre Renoir, Rosine Dérain, Roland Toutain. Avec un bon complément et les actualités françaises.

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort de Mme Juliette Lascoux, épouse de M. Parfait Lascoux, négociant en tissus, décédée jeudi soir à l'âge de 58 ans. Ses obsèques ont eu lieu dimanche soir 26 juillet avec le concours d'une assistance nombreuse de parents et d'amis qui avait tenu à l'accompagner à sa dernière demeure. Nous adressons à M. Lascoux, à ses enfants, l'expression de nos condoléances attristées.

— Vous l'avez appelé « Sir », je suppose ?

En disant ces mots, Stella rougit vivement, comme si cette humiliation l'avait vivement atteinte par ricochet.

— Bien entendu, je l'ai appelé « Sir » : cette marque de respect fait partie des devoirs d'un subalterne... Il faut savoir se plier aux règles du jeu.

— Très juste, mon garçon, approuva le Régent. Mais, tout de même, ce genre d'occupation ne vous convient pas... Excusez-moi, je vous prie, si je vous parle avec trop de franchise.

— Certainement, répondit Daniel de bon cœur.

A ce moment, Stella, qui se tenait près de la porte, sortit discrètement.

Le Régent se renversa dans sa chaise, tapota la table avec ses doigts et dit en scandant ses mots :

— Je désirais avoir un entretien avec vous, Daniel. Stella m'a dit l'autre jour que vous étiez le fils d'Everett... Croiriez-vous qu'à notre première rencontre, j'ai été frappé par l'expression de vos yeux. Vous avez exactement les yeux de votre mère... la même couleur, le même regard direct, ajouta-t-il, comme se parlant à lui-même.

Daniel, véritablement stupéfait, ne savait que dire. Desmond continua :

— Votre mère est la seule femme que j'aie jamais aimée... Il y a bien longtemps...

— Je sais, monsieur, que ma mère était une femme délicieuse et je ne suis pas surpris qu'elle ait inspiré une

ETAT FRANÇAIS PRÉFECTURE DU LOT, 13^e DIVISION AVIS

Le Préfet du Lot, officier de la Légion d'honneur, Croix de guerre,

Vu la délibération, en date du 5 juin 1942, de la Délégation spéciale de Cahors, sollicitant l'ouverture de la procédure d'expropriation des terrains nécessaires à l'agrandissement du cimetière,

Vu l'avant-projet relatif à l'entrepris :

Vu le décret du 2 mai 1936, Sur la proposition de M. le secrétaire général,

Arrête :

Article 1^{er}. — Le projet ci-dessus visé sera soumis à une enquête dans les formes déterminées par le décret du 2 mai 1936.

En conséquence ce projet sera déposé à la mairie de la commune pendant dix jours, du 28 juillet au 6 août 1942 pour que chaque habitant puisse en prendre connaissance.

A l'expiration de ce délai, un commissaire enquêteur recevra à la mairie pendant 3 jours consécutifs, c'est-à-dire les 7, 8 et 9 août 1942, les déclarations qui pourront être faites sur l'utilité dudit projet.

Ces délais ne courront qu'à dater de l'avertissement qui en sera donné par voie de publication et d'affiches.

Il sera justifié de l'accomplissement de ces formalités par un certificat du maire et la production de deux exemplaires du journal contenant l'insertion du présent arrêté.

Article 2. — Après avoir clos et signé le registre des déclarations, visé et signé les autres pièces de l'instruction qui auront servi de base à l'enquête, le commissaire enquêteur les remettra au maire ; il y joindra son avis motivé.

La Délégation spéciale délibérera de nouveau si le registre d'enquête contient des déclarations contraires à l'adoption du projet, ou si l'avis du commissaire lui est opposé. Sa délibération et les autres pièces de l'affaire seront adressées par le président de la Délégation à la Préfecture avec son avis particulier.

Article 3. — M. Ichès, chef de bureau en retraite de la Préfecture, est nommé commissaire enquêteur et procédera en cette qualité, conformément aux dispositions ci-dessus prescrites.

Article 4. — Ampliation du présent arrêté sera adressé au président de la Délégation spéciale de Cahors, chargé d'en assurer l'exécution.

Fait à Cahors, le 17 juillet 1942. Pour le Préfet, Le secrétaire général, René Drouot.

REMERCIEMENTS

Monsieur Pierre TASSART, inspecteur de l'Enregistrement ; Madame Pierre TASSART et leurs enfants ; Mademoiselle Marguerite TASSART ; Monsieur le docteur Raoul POUCH ; Monsieur Gaston POUCH, les familles COMBELLES, SOULIE, TRADOU remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Albert TASSART Officier de la Légion d'honneur Ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats Président de la Délégation spéciale chargée de l'administration de la ville de Cahors P.F.G., 71, Bd Gambetta, Cahors

REMERCIEMENTS

et AVIS DE NEUVAIN

Madame Veuve Bernard SOULIE et toute sa famille remercient très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de

Monsieur Bernard SOULIE Retraité des Chemins de fer La messe de neuvaine sera célébrée le vendredi 31 juillet à 9 h. 15 en l'Eglise Cathédrale.

PETITES ANNONCES

En raison des congés payés le SALON DE COIFFURE POPOVITCH sera fermé du 18 au 28 août.

Recherche maison dépendances terrain à louer, Lot ou limitrophes, Feuillesbois, à Fargues, par Montcuq (Lot).

Bonne à tout faire est demandée. Sérieuses références exigées. S'adresser Mme Pétigny, sage-femme, Villa Paul, Cahors.

Echangerais pardessus homme contre bicyclette dame. S'adresser Mlle Bach, Teinturerie Arc-en-Ciel.

Je céderais un aspirateur Lux, des radiateurs, des stylos de marque, des portefeuilles cuir, des chaussures de luxe pour homme (petit pied), des chapeaux, des gants, etc. M. Fournier, à Salviac.

On demande femme de ménage, 5 h. par jour, avec sérieuses références exigées, pour les vacances, quartier Cabessut, Adresse au bureau du journal.



ETUDE DE M^e HENRI MELLAC Notaire à Cahors 83, boulevard Gambetta, 83

Suivant acte reçu par Maître Henri MELLAC, notaire à Cahors, le 20 juillet 1942, enregistré à Cahors, A.C., le 23 du même mois, V° 784, folio 40, case 218, Mlle Albertine-Marie TAIRAIRE, négociante, demeurant à Cahors, rue Nationale numéro 68, a vendu à Monsieur Roger GASTAL, négociant demeurant à Parnac (Lot), le fonds de commerce d'épicerie, mercerie et primeurs exploité à Cahors, rue Nationale, numéro 68, comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage, le droit au bail, le matériel et les marchandises en magasin.

L'entrée en jouissance a eu lieu le 16 juillet 1942.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 20 jours de la deuxième insertion en l'étude de Maître MELLAC, notaire à Cahors, domicile élu.

Pour première insertion : Henri MELLAC.

ETUDE DE M^e Pierre DESPRARS avoué 10, rue du Portail-Alban, à Cahors A.J. du 23 juin 1941

Un jugement a été rendu par défaut le vingt-huit mai mil neuf cent quarante deux, par le Tribunal civil de Cahors, enregistré, au profit de Monsieur Marcel CUBAYNES, journalier, demeurant à Cahors, rue de l'Université, numéro vingt-sept, contre Madame Zoé CLARET, épouse divorcée Marcel CUBAYNES, demeurant en dernier lieu à l'Hospitalet (Lot), et actuellement sans domicile ni résidence connus.

Aucune opposition contre ce jugement ne sera recevable passé le délai d'un mois à compter du jour de la présente publication, si Madame Zoé CLARET réside dans la France continentale ; en cas contraire, le délai d'un mois s'augmentera des délais prévus par l'article 73 du Code de procédure civile.

Pour extrait. Signé : DESPRARS.

Les grincheux

Combien de gens nerveux, maussades, s'irritent pour un rien, verraient leur caractère devenir plus égal s'ils veillaient à ce que leur intestin fonctionne régulièrement. Un moyen facile d'obtenir ce résultat est de prendre après le dîner une tasse de l'excellente tisane Vichyfloré. Ses plantes médicinales associées au sel Vichy Etat favorisent la digestion, évite la constipation et entretiennent santé et bonne humeur. Vichyfloré, 10 fr. 20 la boîte. Ttes Phies.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé). Le co-aérant : L. PARAZINPS. U.O. 1967 — 28-7-42.